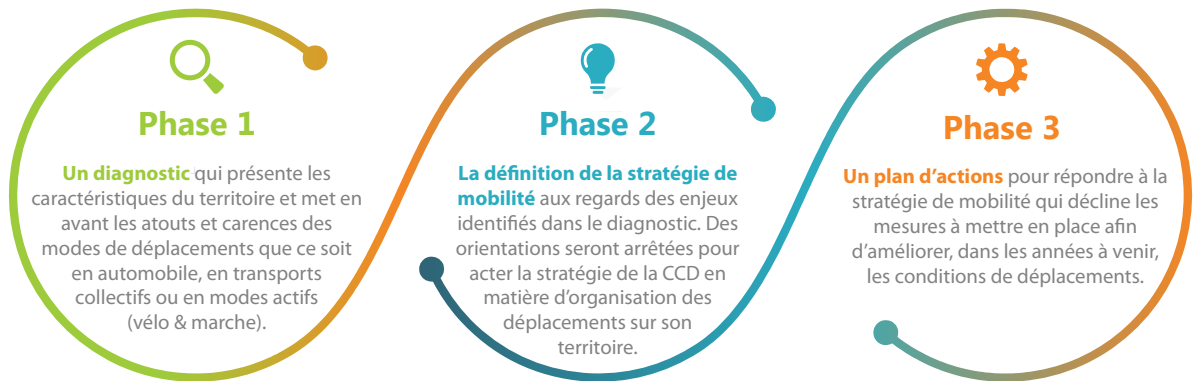


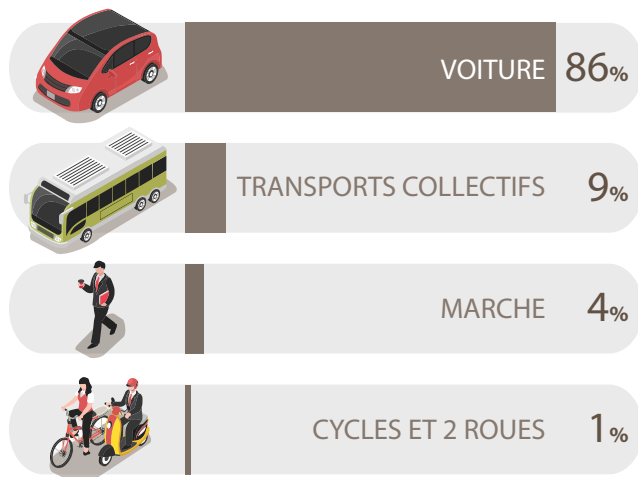
MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX AGIR SUR LE TERRITOIRE

Une **étude globale de mobilité** permet à la Communauté de communes de la Dombes (CCD) de disposer d'une feuille de route pour agir, en lien étroit avec les Communes, le Département et la Région sur une amélioration des conditions de déplacements sur le territoire.

Cette étude s'appuie sur **3 phases**



D'une durée d'un an, elle est réalisée en co-construction avec les différents acteurs locaux de la mobilité afin de faciliter son appropriation et sa mise en œuvre. Compte tenu des compétences déléguées par la Région à la CCD, **un schéma directeur cyclable est élaboré dans le cadre de l'étude globale de mobilité.**



CE QU'IL FAUT RETENIR DU DIAGNOSTIC

1 Un recours hégémonique à l'automobile pour se déplacer dans / depuis / vers la CCD

Que ce soit dans les trajets du quotidien pour rejoindre son lieu de travail (86 % des actifs du territoire utilisent l'automobile) ou pour l'ensemble des déplacements réalisés (2/3 des trajets sont réalisés en automobile), **la voiture est la solution de transport privilégiée.**

2 Une offre de transports collectifs intéressante sur le faisceau Lyon/Bourg mais plus limitée sur le reste du territoire

La ligne TER Bourg-en-Bresse <> Lyon est la principale offre de transport du territoire avec la présence de 6 gares et un nombre de services adapté pour les actifs. Cette offre structurante, aujourd'hui saturée, est complétée par 8 lignes d'autocar du réseau.

L'offre ne répond pas totalement aux besoins des habitants puisque **47% des habitants** de l'aire métropolitaine (hors Métropole de Lyon) **estiment être mal ou ne pas être desservis en transports en commun** (EMD 2015).

En dehors de l'axe ferroviaire, **l'offre de TC ne permet pas une réponse adaptée aux besoins de déplacements locaux** à l'exception du rabattement vers les établissements scolaires en général.



3 Une prise en compte des déplacements à vélo & développer

Le **réseau cyclable est peu développé** et cantonné à certains axes en centre-bourg (5km d'aménagements présents seulement). Néanmoins, une **pratique cyclo-touristique est observée** grâce à la présence des boucles cyclables de l'Ain à Vélo sillonnant les Etangs de la Dombes et permettant une liaison à la Voie Bleue.

Les aménagements visant à une meilleure cohabitation modale, comme la mise en place de zone 30 permettant aux cycles et piétons de se mouvoir de manière plus sécurisée notamment au sein des principales centralités, **restent insuffisamment développées** sur la CC de la Dombes.



4 Le covoiturage n'est pas suffisamment organisé

De plus en plus développé dans les secteurs denses, le covoiturage reste assez confidentiel sur le territoire avec **6 aires de covoiturage recensées mais aucune située sur l'axe majeur de la D1083**. Il a également été constaté **une absence d'offre à destination des personnes vulnérables en termes de mobilités** (personnes isolées, personnes âgées ...).

LA SUITE DE L'ÉTUDE

Le diagnostic a permis de faire ressortir **4 enjeux prioritaires** et une dizaine d'enjeux secondaires qui serviront de base pour la définition de la stratégie de mobilité.

Les 4 enjeux prioritaires de l'étude globale de mobilité

- 1 Améliorer le rabattement vers les gares
- 2 Créer des pôles de mobilité
- 3 Améliorer le rabattement à vélo vers les principales communes
- 4 Sécuriser les intersections routières